





Présentation de l'étude sur les formules de logements inclusifs pour les personnes avec un handicap en Wallonie et à Bruxelles

Deprez M., Willaye E., 2016





Les origines et objectifs de l'étude

- Des valeurs nationales et internationales ➤ « Notre logement représente un des éléments majeurs de notre qualité de vie »
- Manque de places et envie d'autre chose
- Objectif : faire état des différentes formes de logement inclusif en Fédération Wallonie Bruxelles :
 - répertorier les différentes formules existantes;
 - préciser les caractéristiques de chacune;
 - dégager les points communs et les particularités;
 - mettre en évidence les clés du succès.



Les formules étudiées

11 projets reprenant 7 formules de logement inclusif différentes

- 1. Logement individuel
- 2. Logement collectif/communautaire
- 3. Habitat groupé solidaire
- 4. Accueil familial
- 5. Aide à la vie journalière (AVJ)
- 6. Service de logement supervisé (SLS)
- 7. Logement provenant d'une décentralisation des activités d'un service résidentiel pour adultes (SRA)

Les caractéristiques des formules étudiées particularités et points communs

Les initiateurs des projets :

Vert = points communs pour tous

Pour 5 projets : Parents

Pour 4 projets : professionnels

Pour 2 projets : personnes sensibilisées au handicap

Les mêmes motivations pour tous:

L'inclusion comme valeur primordiale

La volonté de répondre de manière plus adaptée aux besoins individuels (≠ du « tout compris »)

Les caractéristiques des formules étudiées particularités et points communs

Le type de déficience

- déficience motrice
- déficience intellectuelle de légère à sévère
- personnes de grande dépendance

L'âge

- de 18 à 70 ans
- moyenne d'âge proche à l'intérieur d'un même logement

Le statut des habitants

- propriétaire
- locataire
- habitant avec convention d'accueil
- habitant avec usage des lieux
- résident
- personne faisant partie du ménage

Les caractéristiques des formules étudiées particularités et points communs

Le soutien

- Professionnels (11), services généraux
 (9)
- pas de personnel spécifique dédié aux soins
- Bénévoles étudiants
- Familles
- "Tout venant"

L'intensité de l'accompagnement

- En fonction des besoins
- Présence intermittente qui s'estompe avec le temps (6)
- Présence constante dans les logements qui accueillent des personnes de grande dépendance

Les principales différences avec les structures résidentielles classiques

2 aspects cités par tous

« ils sont chez eux »

• « ils vivent comme tout le monde »

Avec tout ce que cela implique

- plus de rôles
- plus de responsabilités
- plus de choix

Accent mis sur l'accompagnement

• ≠ prise en charge éducative



Les opportunités

La possibilité de jouer des rôles sociaux variés

Le développement des compétences d'autonomie

L'augmentation d'une meilleure estime de soi

Le développement des liens sociaux (quartier, famille...)



Les freins constatés

en cours d'élaboration de projet

- l'inadéquation de la législation (statut, normes de sécurité...)
- les inquiétudes des parents

durant la mise en place

- la charge administrative (budget, renouvellement des demandes...)
- « l'oubli » des valeurs
- la vie dans la communauté
- l'investissement et l'énergie à long terme

à tout moment

- le financement (pour les promoteurs, les personnes
- les moyens financiers sont très variables d'une formule à l'autre
- ils nécessitent, pour tous, des combinaisons particulières (AViQ, ACS/APE, dons divers, bail emphytéotique...)



- La complémentarité des experts (juridique, financier, administratif, pédagogique...)
- La cohérence du projet, partir d'un idéal, d'une idée forte qu'on ne lâche pas
 - Écrire clairement le projet
 - S'assurer que toutes les personnes impliquées partagent ces valeurs
- La formation des accompagnants et la sensibilisation de l'environnement

En conclusion...

Vivre chez soi, c'est un droit Mais c'est aussi une pratique



« Je fais ce que je veux. Si je veux aller au magasin faire des courses, je préviens les éducs et il n'y a pas de souci, je suis libre! C'est cool ici, je veux aller en bas avec les autres ou rester peinard dans ma chambre, je fais ce que je veux. Moi, j'ai les clés de chez moi, je suis libre ».

Stéphane, Les Pilotis